

LES COMPTES 2020 DU CSE

Le 19/10/2021

Les comptes 2020 du CSE ont été approuvés le 28 septembre en plénière avec l'employeur.

Pour RAPPEL : les comptes du CSE sont approuvés chaque année, par un cabinet d'expertise comptable extérieur et sont contrôlés par l'URSSAF régulièrement.

→ **Le CSE perçoit 2 subventions annuelles :**

ASC

Une subvention ASC (activité sociale et culturelle) 1.25 % de la masse salariale. Elle est entièrement distribuée aux salariés sous forme de bons d'achat, spectacle, Chèques vacances ANCV.

AEP

Une subvention AEP (fonctionnement) 0.20 % de la masse salariale. Elle sert aux frais de gestion et fonctionnement du CSE. Celle-ci ne peut être reversée aux salariés.

En 2020, le CSE a touché 366 326 € de subventions :

- 315 971 € de subventions ASC, minimum légal. (C'est cette partie qui est redistribuée aux salariés)

- 50 555 € de subventions AEP (attributions économiques et professionnelles)

Les salariés, par exemple, en tranche 1, ont pu percevoir 420 € sur l'année de bons d'achat ou CV, s'ils ont fait l'épargne CV.

En tranche 2, ils ont perçu 330 €.

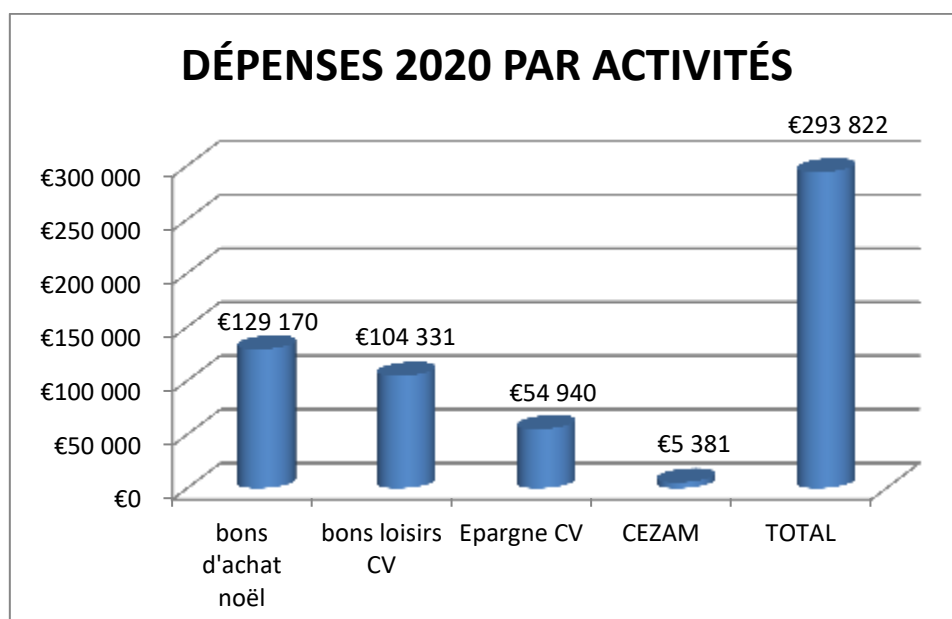
Le CSE compte 1 067 salariés, 63 % sont en tranches 1 et 2.

Ainsi avec 315 971 € de budget ASC, le CSE a dépensé en 2020 :

- 129 170 € pour les BONS d'achat Noël (40 % du budget)
- 104 331 € pour les BONS loisirs CV (33 %)
- 54 940 € pour l'épargne CV (17.4 %)
- 5 381 € d'adhésion CEZAM (1.70 %)



TOTAL : 293 822 €



→ Le reste du budget sont les frais de gestion des ASC et 8 110 € non dépensés, sont reportés sur le budget 2021.



INFORMATION IMPORTANTE : en 2017 le CSE percevait 393 516 € de subventions, dont 339 237 € de subventions ASC.

Le CSE a donc perdu 27 190 € de subventions en 3 ans.



POURQUOI ? Les bas salaires - la masse salariale déjà très basse, diminue chaque année !

CEZAM

Pour information, le **CSE adhère à CEZAM AUVERGNE**, qui est un inter CSE.

CEZAM, ce n'est pas que LA CARTE. (0.40 cts/mois/salariés)

C'est aussi :

- un soutien aux élus des CSE et ainsi nous pouvons nous former et nous informer, sur notre rôle important au sein de l'entreprise.
- des activités culturelles et sportives, comme le spectacle de fin d'année, ou autres.

Grace à la carte CEZAM vous bénéficiez de tarifs réduits pour vos sorties culturelles, sportives, vacances... Renseignez-vous sur le site CEZAM AUVERGNE.

